

DECRET N° 88-222 du 2 Juin 1988

portant approbation du compte financier  
de l'Office des Postes et Télécommunica-  
tions Exercice 1986.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- W l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- W le décret N° 88-51 du 26 Janvier 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- W la loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion,
- W la loi N° 59-32 portant création de l'Office des Postes de la République Populaire du Bénin modifiée par l'ordonnance N° 71-3 CP-MPT du 7 Janvier 1971,
- W le décret N° 61/80/PR/MPT fixant les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil d'Administration de l'Office des Postes et Télécommunications du Bénin,
- LE Conseil Exécutif National entendu en sas séance du 25 Mai 1988,

DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le compte financier et les documents de synthèse exercice 1986 de l'Office des Postes et Télécommunications.

.../...

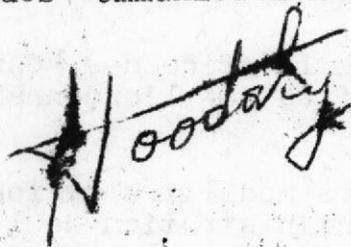
Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 2 Juin 1988

Par le Président de la République  
Par le Président de la République  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

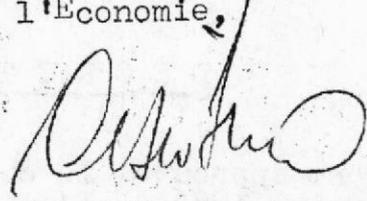
Le Ministre de l'Information  
et des Communications,

  
Ali HOUDOU

Le Ministre de la Justice, Chargé de  
l'Inspection des Entreprises Publiques  
et Semi-Publiques,

  
Saliou ABOUDOU

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,

  
Philippe AKPO.-  
Ministre Intérimaire

Ampliations : PR 6 SA/CC 2 CP/ANR 2 CPC 1 PPC 1 SGCEN 4 MIC-MIIEPSP-  
MFE 12 AUTRES MINISTERES 12 CEAP 6 DB-DSDV-DCF-DTCP-DI 10 INSAE-DPE-  
BCP 6 SDP 2 DCCT-GCONB 2 IGE 3 BN-DAN 2 CCIB 2 JORPB 1.-